

# Stratégie agricole: Les réajustements d'urgence

• Accélérer le déploiement du contrat-programme de l'agro-industrie

• Revoir et adapter le concept d'agrégation aux filières arboricoles

• Optimiser le soutien de l'Etat via des mécanismes de contrôle

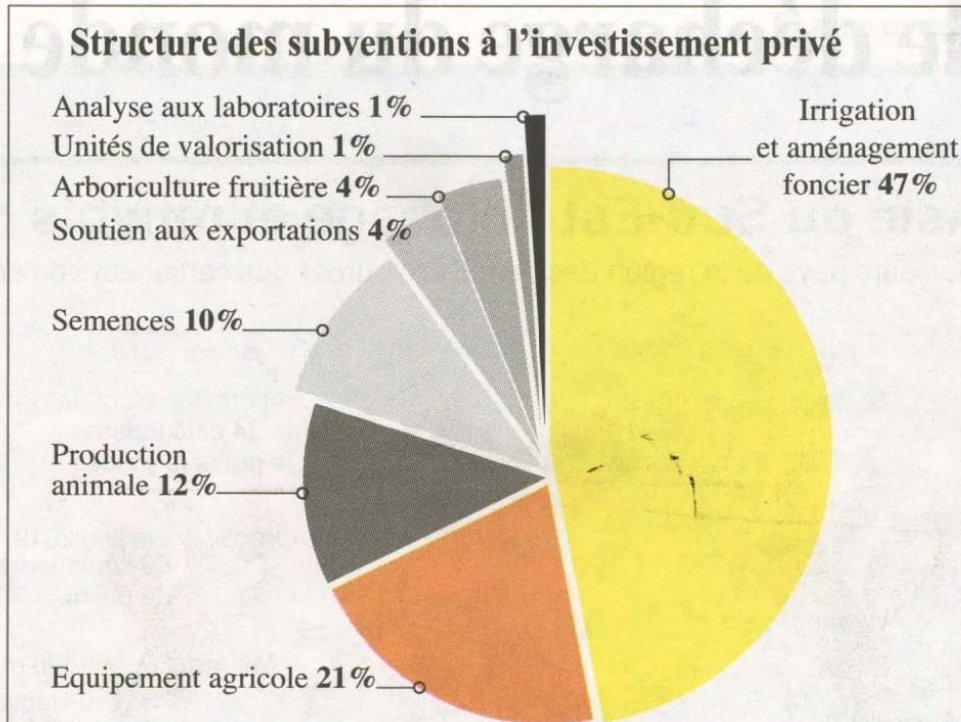
**C'**EST la dernière campagne pour le plan Maroc Vert. L'arrivée à échéance pose néanmoins des interrogations. A commencer par celle relative à la consolidation des acquis enregistrés en ce qui concerne la production agricole. Celle-ci a certes atteint des niveaux significatifs dans plusieurs filières. Mais la valorisation et la distribution n'ont pas suivi dans la majorité de ces filières.

Pour la direction des Etudes et des prévisions financières du ministère des Finances, il s'agit «de défis structurels, endogènes et exogènes, auxquels le secteur demeure confronté». En particulier l'intégration du secteur avec son aval agroindustriel. S'ajoutent l'enjeu de la mobilisation et de l'usage efficient des ressources hydriques et le renforcement de la compétitivité des produits agroalimentaires. Sans oublier l'impératif d'inscrire le secteur dans une logique d'écosystème intégré au niveau rural.

Consacrée à l'analyse du bilan du plan Maroc Vert, la dernière livraison de la direction du ministère des finances détaille les défis soulevés tout en formulant des propositions.

Pour commencer, il serait opportun de réduire, voire de résorber le déficit en termes de valorisation de la production agricole pour tirer profit de la dynamique de la demande mondiale. Pour y parvenir, il est primordial d'accélérer le déploiement du contrat-programme du secteur agroalimentaire signé en 2017. Avec son corollaire la mise en œuvre des agropoles en tant que véritables vecteurs d'intégration de la chaîne de valeur agroalimentaire.

En outre, une action vigoureuse devrait être déployée en matière de l'agrégation. En particulier dans son volet contractuel, en favorisant une meilleure adéquation entre l'offre agricole et la demande agroindustrielle. A cet effet, la priorité devrait cibler les filières à fort potentiel comme l'oléiculture qui «demeure handicapée par son tissu de transformation largement traditionnel et informel». Ce qui prive le pays d'importantes opportunités à l'export. Cette orientation est à lier avec le renforcement de la compétitivité des exportations agroalimentaires. Dans cette quête une attention parti-



Source: Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

Les subventions servies par le fonds de développement agricole à l'investissement privé ont été destinées à hauteur de 70% à l'irrigation et aux aménagements fonciers, à l'équipement agricole et à la production animale

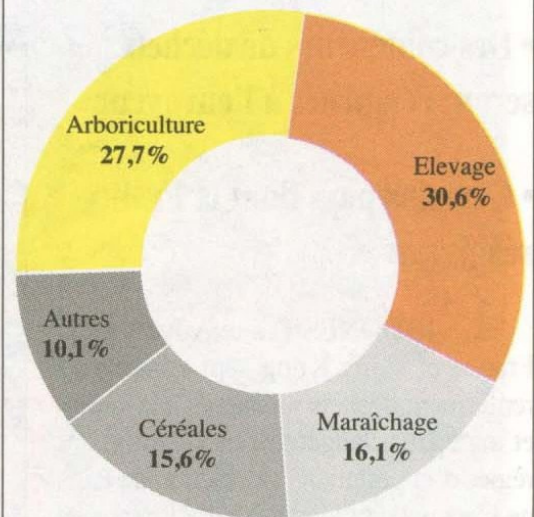
culière devrait être accordée à l'édification d'un réseau de plateformes d'exportations intégrées et multi-filières ciblant autant les débouchés traditionnels de l'Europe et de l'Amérique du Nord ainsi que certains marchés émergents à fort potentiel dont notamment ceux de l'Afrique et de la Russie.

Le relèvement du défi de la compétitivité rendrait nécessaire de procéder à l'acti-

des superficies céréalières demeure encore localisée en bour défavorable.

Par ailleurs, la consommation énergétique dans le secteur agricole demeure marquée par le recours au gaz butane. Ce qui se traduit par un détournement des subventions de l'Etat. Pour remédier à cette situation, une attention particulière devrait être allouée à l'augmentation du taux de pé-

### Recul des céréales en faveur de l'arboriculture

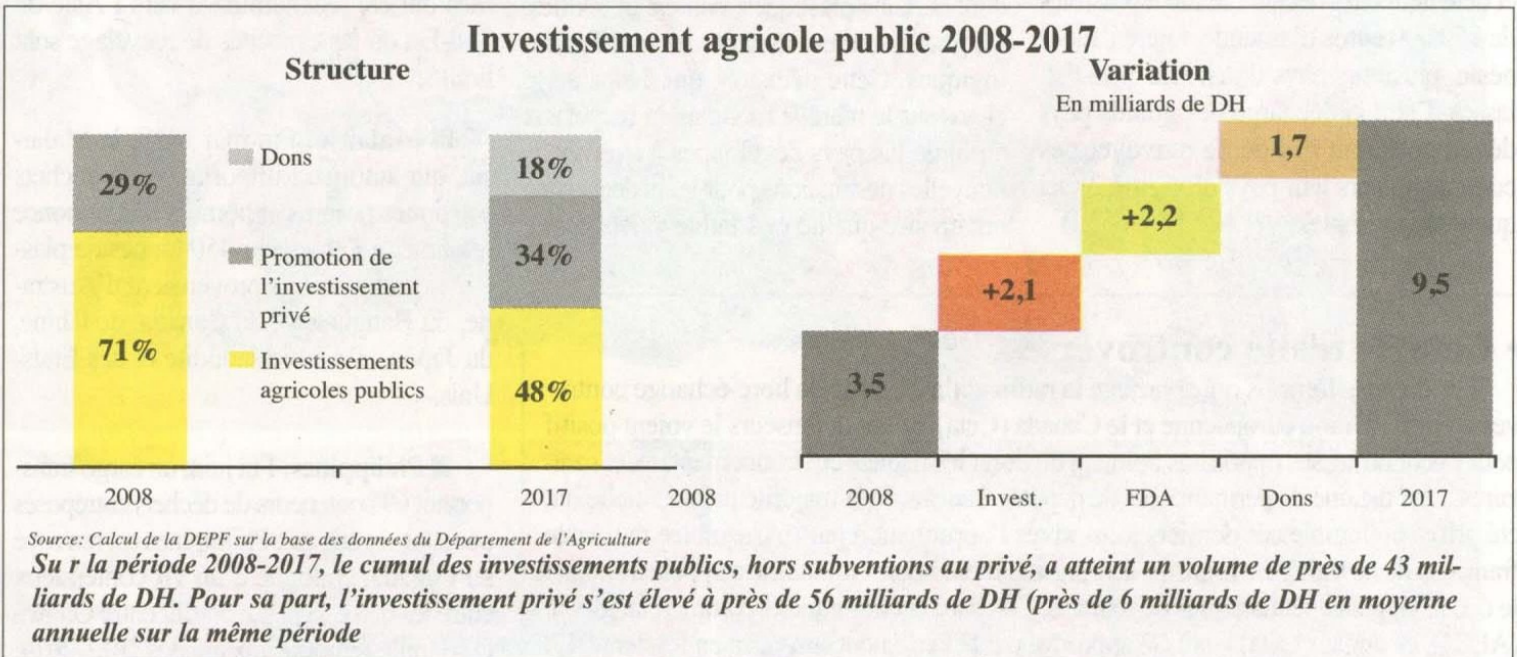


Source: Données du ministère de l'Agriculture et du HCP

Le soutien public a permis le renforcement des productions agricoles à forte valeur ajoutée, notamment l'arboriculture (27,7%), l'élevage (30,6%) et le maraîchage (16,1%). En parallèle la filière céréalière a vu sa part se replier de 21,4% en 2009 à 13,5% en 2018 pour se situer en moyenne autour de 15,6% sur la période 2008-2018

petites et moyennes exploitations agricoles.

Par ailleurs, le système de soutien public devrait être assujéti à des mécanismes de suivi et d'évaluation pour en apprécier l'efficacité et d'opérer les ajustements qui s'imposent. De même, l'optimisation de la fiscalité agricole pourrait constituer



Source: Calcul de la DEPF sur la base des données du Département de l'Agriculture

Sur la période 2008-2017, le cumul des investissements publics, hors subventions au privé, a atteint un volume de près de 43 milliards de DH. Pour sa part, l'investissement privé s'est élevé à près de 56 milliards de DH (près de 6 milliards de DH en moyenne annuelle sur la même période)

vation de l'agrégation autour des grands opérateurs agroindustriels aptes à relever les pressions concurrentielles qui caractérisent ce secteur et d'accélérer la mise en œuvre de la réforme des marchés de gros et des abattoirs.

De même la filière céréalière constitue toujours un facteur de vulnérabilité de la production agricole, bien qu'elle détermine la croissance économique. Dans l'objectif d'inverser la situation il s'avère nécessaire d'accélérer la réforme de cette filière à travers la reconversion des céréales dans les zones défavorables vers des productions plus résilientes à la sécheresse (olivier, amandier...). En effet, une part importante

nétration des énergies renouvelables dans le secteur agricole, à travers la promotion et l'extension de l'usage des techniques de l'énergie solaire dans le pompage de l'eau.

Au-delà, des mesures d'accompagnement s'imposent. Il s'agit en priorité d'optimiser le soutien public à l'agriculture. Pour le moment, ce soutien a permis de libérer l'élan de l'investissement mais il gagnerait à être inséré dans sa dimension budgétaire et fiscale. Sans oublier son intégration dans le cadre d'une stratégie de développement rural intégré.

A ce titre, les subventions doivent cibler en priorité le renforcement de la modernisation et de la compétitivité des

un levier pour renforcer les marges de manœuvre budgétaires et soutenir l'effort public en faveur des investissements dans le secteur agricole. De plus, les recettes dégagées par la fiscalité agricole pourraient servir de force d'impulsion aux retombées positives sur l'environnement économique et social en milieu rural (infrastructure socio-économique, financement des activités connexes à l'agriculture...). Reste à renforcer les capacités de résilience et d'adaptation de l'agriculture marocaine aux effets du changement climatique. Ce qui impose le choix des filières et cultures qui valorisent au mieux la ressource hydrique. □

A.G